

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

Balisage et signalisation des itinéraires équestres



SOMMAIRE

0 3

Glossaire

0 4

Introduction

0 5

**Balisage et
signalisation**

0 9

**Emplacement
des balises et de
la signalisation**

1 1

**Fréquence des
balises et de la
signalisation**

1 2

**Entretien des
balises et de la
signalisation**

1 3

**Au delà du
balisage et de la
signalisation**

1 4

Sources

GLOSSAIRE

Balisage: Apposition sur un itinéraire de randonnée de **marque permettant de guider, orienter et rassurer l'utilisateur tout au long de son parcours.** Ces marques sont un ensemble de symboles représentés par des formes et des couleurs.

Signalisation: Elle est complémentaire au balisage et **répond aux besoins d'information et d'orientation des usagers.**



INTRODUCTION

L'itinérance équestre allie découverte du patrimoine naturel et culturel d'un territoire, le contact avec la nature, accompagné par un cheval ou un âne, à pied, monté ou attelé. De la promenade de quelques heures, à la randonnée de plusieurs jours ou semaines, l'itinérance équestre convient aux débutants comme aux cavaliers confirmés.

Pour que la randonnée à cheval se déroule dans des conditions optimales, il est indispensable d'avoir des itinéraires équestres identifiés, cartographiés voire même balisés. Le balisage équestre garantit la sécurité des cavaliers comme des chevaux, et le bon déroulement du parcours.

Le balisage et la signalisation des itinéraires équestres permettent le développement de la pratique de randonnée équestre et contribue au développement touristique d'un territoire.

Ce guide de bonnes pratiques est un outil proposé par la Fédération Internationale de Tourisme Équestre aux différents Organismes Nationaux de Tourisme Equestre (ONTE). Chaque ONTE peut s'en saisir, le compléter, le modifier selon ses spécificités territoriales, tout en respectant les législations nationales et locales en vigueur sur ces sujets.

Afin de rendre la pratique du tourisme équestre la plus accessible possible, tout en tenant compte des spécificités locales de chacun des pays, la FITE œuvre à l'harmonisation du balisage à l'échelle internationale.

BALISAGE ET SIGNALISATION

Le balisage et la signalisation qui jalonnent les itinéraires équestres permettent de guider et orienter les cavaliers et meneurs en itinérance et sont garants de la sécurité du tracé. Ils offrent également des informations relatives à l'itinéraire pour l'utilisateur. En délimitant des parcours, ils protègent aussi les alentours et l'environnement naturel d'un itinéraire.

Enfin, cette signalétique met en valeur les itinéraires équestres ainsi que leurs principaux points d'intérêt touristique et contribue à promouvoir le tourisme équestre.

Quelques conseils sur le balisage et la signalisation :

1) Pour éviter la multiplication de marques de toutes formes et couleurs, qui seraient alors incompréhensibles pour l'utilisateur, le balisage des itinéraires équestres doit, autant que possible, constituer un **marquage cohérent et homogène** à l'échelle d'un territoire et à minima au niveau local.



© ESP. INTURE

LES SIGNES	
	PIÉTON rouge / jaune / vert / bleu
	VÉLOTOURISTE rouge / jaune / vert / bleu
	VÉTÉTISTE rouge / jaune / vert / bleu
	ATELAGE couleur unique orange
	CAVALIER couleur unique orange L'orientation du fer à cheval donne la direction à suivre : ouverture en bas = tout droit; ouverture à gauche = à droite; ouverture à droite = à gauche.
	SKI DE FOND vert / bleu / rouge / noir en fonction de la distance.
	PLUSIEURS USAGERS NON MOTORISÉS rouge / jaune / vert / bleu

©ONTE belge



2) Les indispensables d'un balisage réussi :

- Clair,
- Visible, bien identifiable,
- Compréhensible par tous,
- Propre,
- Discret, s'intégrant dans le paysage,
- **Le balisage équestre ne doit pas se confondre avec les autres itinérances douces** (pédestres, vélos). En cas de superposition d'itinéraires (pédestres, VTT, équestre...), il est conseillé d'apposer les différentes balises sur un même support.

Pour préserver au mieux les monuments historiques, archéologiques ou ethniques, il est déconseillé d'apposer les balises sur ces derniers. De même pour les éléments naturels protégés.



3) Support et marquage :

Les supports utilisés pour le balisage et la signalisation doivent s'intégrer autant que possible à l'environnement, qu'il soit naturel ou urbain.

Le balisage à la peinture est conseillé lorsque le marquage est effectué sur des arbres, poteaux de signalisation non métalliques, poteaux électriques, poteaux télégraphiques ou pierres fixes (en accord avec les propriétaires des poteaux électriques ou de télécommunications).

Le balisage est effectué à l'aide de pochoirs.

Privilégier des peintures ayant le

minimum d'impact sur l'environnement. Éviter de clouer ou de coller des balises sur des supports naturels.



Le balisage par balises autocollantes est conseillé sur des supports métalliques.

En cas d'absence de support, des poteaux, en bois de préférence, peuvent être utilisés sur lesquels le marquage sera fait à la peinture ou au moyen de plaquettes en PVC fixées à l'aide d'agrafes ou de vis.

Il est conseillé de nettoyer la surface avant tout marquage. De même, les anciennes marques de balisage doivent être effacées, avant de procéder à un nouveau balisage ou une modification, pour ne pas créer de pollution supplémentaire et porter à confusion les usagers.

Pour la signalisation, privilégier les matériaux naturels comme le bois.

4) Typologies :

Les différents balisages :

- **De continuité d'un itinéraire,**
- **De mauvaise direction,**
- **De changement de direction.**

S'il n'existe aucune marque en vigueur dans le pays, l'ONTE peut créer sa marque officielle de balisage (forme, couleur et taille définies) et la faire valider par les autorités compétentes. Un marquage international peut être effectué sur les itinéraires transnationaux, reprenant les marques nationales de balisage. Dans le cas de la Route Européenne d'Artagnan par exemple, dans les pays ne disposant pas de marque officielle, les balises oranges - françaises- ont été déclinées.

Les différentes signalisations :

- **Signalisation directionnelle** : elle mentionne un ou plusieurs lieux situés sur le parcours et cela en km ou en heures. Si le lieu est mentionné sur le premier panneau directionnel, il est conseillé de le faire figurer aussi sur le panneau suivant et ainsi de suite jusqu'à ce que le randonneur l'ait atteint. La signalisation directionnelle peut indiquer des points d'intérêt touristique ou d'autres aménagements pour les usagers (point d'eau, point d'attache, zone de campement...),
- **Signalisation informationnelle** : elle complète les informations du balisage, notamment aux points de départ et aux intersections des itinéraires. Elle renseigne sur le temps de parcours, la distance, les points d'intérêts sur le trajet... Elle peut aussi rappeler les règles de bonne conduite ou de préservation de l'environnement,
- **Signalisation de sécurité** : elle avertit l'utilisateur sur des passages dangereux ou demandant une vigilance accrue.

EMPLACEMENT DES BALISES ET DE LA SIGNALISATION

Quelques conseils :

- 1) **Se mettre à la place de l'utilisateur** qui ne connaît pas le parcours. Pensez qu'à cheval un cavalier est plus haut qu'un baliseur pédestre. Il est conseillé de positionner les balises à 1m70 environ.
- 2) Les balises doivent être **repérables de loin et facilement identifiables**.
- 3) Le balisage doit se faire perpendiculairement au cheminement et non parallèle au sentier, afin que l'utilisateur trouve la balise face à lui.



4) **Une attention particulière doit être portée :**

- **A la signalisation de début et de fin de parcours,**
- **A l'entrée et à la sortie de points dangereux,**
- **Lorsque la continuité de l'itinéraire n'est pas claire :** intersections, croisements de plusieurs itinéraires. Ainsi, après une intersection il est conseillé de mettre une balise de continuité pour confirmer la bonne direction. Lorsque le risque de prendre une mauvaise direction est élevé, il est conseillé de marquer la mauvaise direction.



- Un itinéraire peut être balisé dans un sens ou dans les deux en fonction de ses caractéristiques. Il est cependant recommandé, afin d'éviter les croisements dangereux avec d'autres usagers notamment pédestres et vététistes, de privilégier le balisage dans les deux sens seulement pour les sentiers suffisamment larges.



- 5) En cas de tronçons communs à plusieurs itinéraires, **le balisage devrait être organisé de façon harmonieuse** pour limiter la pollution visuelle notamment.

FREQUENCE DES BALISES ET DE LA SIGNALISATION

Le balisage et la signalisation guident et rassurent l'usager. Cependant, les amateurs de grande randonnée n'apprécient pas de trouver des balises trop fréquemment le long du sentier. De plus, le balisage superflu participe à la pollution des espaces. **Ainsi, l'espacement des balises dépend essentiellement du risque d'erreurs de parcours** (fausses pistes, croisements, traversées de champs...).

En zone périurbaine, il est conseillé de renforcer le balisage pour pallier à l'environnement.

Une fois le balisage effectué, il est souhaitable de parcourir l'itinéraire une nouvelle fois en vérifiant la pertinence du marquage.



ENTRETIEN DES BALISES ET DE LA SIGNALISATION

L'entretien des balises est essentiel pour la sécurité des randonneurs mais aussi pour en minimiser l'impact sur l'environnement (dégradation des panneaux, impact visuel mais aussi environnemental etc...).

Quelques conseils :

- 1) **Vérifier régulièrement l'état des balises** et des panneaux de signalisation. Exposées à des conditions climatiques variables (soleil, vent, pluie, humidité), les balises peuvent s'abîmer rapidement.
- 2) **Veiller à la visibilité des balises.** La végétation peut recouvrir rapidement des marques.
- 3) Lorsqu'un itinéraire est modifié, les marques précédentes doivent être effacées, en évitant les produits chimiques ou en rinçant abondamment si il n'y a pas d'alternative.

Aussi bien pour l'aménagement que pour l'entretien des itinéraires équestres, et notamment du balisage, il est possible de solliciter les collectivités, pour qu'elles contribuent à la promotion de ses itinéraires, atouts pour leurs territoires. Ainsi, celles-ci peuvent fournir un soutien financier et/ou technique au balisage équestre, auquel cas il est possible d'insérer leur logo sur les balises.

AU-DELA DU BALISAGE ET DE LA SIGNALISATION

Pour compléter le balisage et la signalisation et enrichir l'information des usagers, ils peuvent être accompagnés d'outils tels que des cartes, des guides, des road-book, des fiches ou outils multimédias.



*Randonner en France avec
GeoCheval*



*Randonner en Espagne
avec Turismo Ecuestre*



*Randonner aux Pays-
Bas avec Buitenrijden*



*Randonner en Allemagne
avec Pferdaktuell*



*Randonner aux USA
avec Trail Meister*



*Randonner aux USA
avec TrailLink*

Sources :

Manual de senalización y homologación de itinerarios ecuestres RFHE

FFE/CNTE, *Balisage et signalisation d'un itinéraire de randonnée équestre*, 2014

FERP, *Charte de balisage*, 2019

Coordonnées

**Fédération Internationale de Tourisme Equestre
Parc équestre fédéral
41 600 Lamotte-Beuvron
FRANCE**

**info@fite-net.org
+33 (0) 2 54 94 46 81**

<https://fite-net.org/>